

# PROJET DE CONSTITUTION DES RESEAUX REGIONAUX DE CONTRIBUTEURS

---

## Groupe de travail :

« L'intelligence artificielle et ses implications dans  
l'espace de l'information et de la communication »

**Avis de recrutement d'experts**

**Août – septembre 2023**

## CONTEXTE

Lors de la 74<sup>e</sup> Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2019, plusieurs États ont signé le Partenariat international sur l'information et la démocratie aux fins de promouvoir l'accès à une information libre, indépendante, pluraliste et fiable. Cet accord intergouvernemental adopté aujourd'hui par 50 pays dans le monde dont le Bénin vise à promouvoir et mettre en œuvre des principes démocratiques dans l'espace global de l'information et de la communication.

Pour faciliter la mise en œuvre de ces principes, onze organisations de la société civile et du monde académique ont créé, en novembre 2019, le Forum sur l'information et la démocratie. En tant qu'entité de mise en œuvre du Partenariat international pour l'information et la démocratie, le Forum fournissant aux États, aux plateformes et aux autres catégories de parties prenantes des recommandations concrètes pour répondre aux défis les plus urgents de l'espace global de l'information et de la communication.

Afin de développer des normes et standards internationaux inclusifs, prenant en compte les défis de chaque région, le Forum collabore avec des organisations de la société civile. Dans ce cadre, l'ONG ALCRER est partenaire du Forum pour mobiliser les parties prenantes (experts, régulateurs et décideurs politiques) du Bénin afin de favoriser la remontée des contributions des acteurs nationaux et la mise en œuvre de mesures normatives appropriées dans le pays. C'est ainsi que des experts béninois, sous la coordination de l'ONG ALCRER, ont participé, depuis 2021, à deux Groupes de Travail sur (i) Les régimes de responsabilité pour les réseaux sociaux et leurs utilisateurs (septembre 2022) et (ii) Le pluralisme de l'information dans les algorithmes de curation et d'indexation (février 2023).

Le prochain Groupe de travail du Forum porte sur « L'intelligence artificielle et ses implications dans l'espace de l'information et de la communication ». Ce nouveau groupe de travail devra formuler des recommandations sur les régimes de responsabilité pour les informations créées, curées, modérées et vérifiées par l'IA, ainsi que sur les dispositifs de garde-fous et les processus pour la conception, le déploiement et l'utilisation des applications de l'IA dans l'espace informationnel. Ses recommandations seront publiées au début de l'année 2024.

Pour l'animation de ce Groupe de Travail, l'ONG ALCRER recherche huit experts pour discuter aux fins de proposer des principes et des recommandations destinés à garantir que l'intelligence artificielle contribue à l'intégrité de l'information plutôt que de constituer un risque pour l'espace de l'information et de la communication. Pour plus d'informations sur le sujet, voir infra la note de concept du thème du Groupe de Travail.

## PROFILS RECHERCHES

Le Groupe de travail sera composé d'experts réputés dans les domaines suivantes :

- Législation et réglementation axées sur le droit des médias, la propriété intellectuelle et la protection de la vie privée
- Technologies de l'information et de la communication
- Sciences informatiques avec une spécialisation dans l'intelligence artificielle, les réseaux sociaux
- Sciences sociales avec un accent sur l'impact de la technologie sur la démocratie et le débat public (désinformation, propagande, cyber harcèlement).

Les experts doivent également avoir :

- Une expérience dans les processus d'élaboration des politiques
- Une capacité d'analyse pour trouver des recommandations de politiques innovantes
- Une grande capacité rédactionnelle

## TACHES ET RESPONSABILITES

La mission des experts consistera à :

- Participer à deux ateliers, l'un axé sur la récolte de retour d'information sur les recommandations formulées visant à lutter contre l'impact de l'IA sur l'espace mondial de l'information (octobre/novembre 2023) et l'autre sur l'adoption de ces recommandations dans le contexte local et l'élaboration d'un plan de plaidoyer (début 2024).
- Récolter les recherches sur les défis de l'IA pour l'espace de l'information au niveau national, sur les initiatives existantes pour relever ces défis, sur les idées et les débats politiques en cours pour régler l'IA.
- Fournir un retour d'information sur les travaux du groupe de travail. Cela comprend : des commentaires sur les grandes lignes du rapport, des commentaires sur les recommandations préliminaires et des commentaires sur la façon d'adapter aux mieux les recommandations aux différents contextes locaux.
- Être disponible pour des entretiens avec l'équipe du Forum et/ou les rapporteurs en charge du projet

## DEPOT DES DOSSIERS

Les candidats intéressés saisiront l'ONG ALCRER d'un dossier constitué de :

- une lettre de motivation ;
- un cv détaillé ;
- une copie d'un diplôme obtenu dans l'un des domaines cités plus haut
- une déclaration de la disponibilité en rapport avec la période de la mission ;

La fourniture d'œuvres scientifiques publiées en lien avec le sujet du Groupe de travail serait un atout.

Le dossier sera envoyé, au plus tard le mardi 12 septembre 2023 à 13h, par mail ([alcrerpara@yahoo.fr](mailto:alcrerpara@yahoo.fr)) avec copie à [gerfure@gmail.com](mailto:gerfure@gmail.com), avec pour objet « **Recrutement d'expert (e) – Groupe de travail sur L'intelligence artificielle et ses implications dans l'espace de l'information et de la communication** ».